



**Nombre membres afférents au Conseil Municipal : 12**

**Date de la convocation : 24 août 2017**

**Membres présents :** Etienne DEDIEU, Laetitia DEDIEU, Jean THUILIER, Marie-Christine DESCOUENS, Pierrette LAPEYRE, Christiane ODON, Armindo SARAIVA DA SILVA, Jean-Claude SOUM, Jean LAJOURNADE

**Absents excusés :** Thérèse BOUIN (procuration à Armindo SARAIVA DA SILVA), Donovan ZANCOPE, Valérie ESPIN

**Secrétaires de séance :** Laetitia DEDIEU

---

**. Délibération : Réfection toitures de l'abside et des absidioles de la cathédrale Saint Lizier**

Monsieur le Maire fait part du mauvais état des toitures de l'abside et des absidioles de la cathédrale, lesquelles reposent à même la voûte engendrant de l'humidité et de ce fait altérant les peintures du Moyen Age.

Il y a lieu d'engager au plus tôt leur réfection.

Le montant des travaux est estimé à 19 138.00 € HT et le financement proposé est le suivant :

- . Etat (DRAC) : 40% (7 655.20 €)
- . Conseil Régional : 20% (3 827.60 €)
- . Conseil Départemental : 20% (3 827.60 €)
- . Commune de Saint-Lizier : 20% (3 827.60 €)

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les travaux désignés en objet et d'approuver le financement tel que détaillé ci-dessus.

VOTE	
POUR	10/10